



ÉLECTIONS 20 et 27 Mars

Elections cantonales, les 20 et 27 mars

C'est quoi les élections cantonales ? Qu'est-ce qu'une élection cantonale ?

L'élection cantonale permet d'élire les Conseillers Généraux, représentant les cantons au sein du Conseil Général du département.

Les Conseillers Généraux sont élus pour une durée de six ans, renouvelés par moitié tous les 3 ans.

Cependant, les candidats élus aux élections de 2011 ne siègeront que pour une durée de 3 ans : la réforme des Collectivités Territoriales, applicable en 2014, prévoit en effet le remplacement des Conseillers Généraux et Départementaux par un seul et même conseiller, le Conseiller Territorial.

L'élection cantonale se déroule sur deux tours, sauf si le candidat obtient la majorité absolue des suffrages lors du 1er tour et au moins 25% des voix des électeurs inscrits.

Il s'agit d'un scrutin uninominal : on ne vote que pour une personne et non pour une équipe.

Qu'est-ce qu'un canton ?

Un canton est un découpage administratif du territoire regroupant plusieurs communes, formant la circonscription électorale du Conseiller Général.

Le département de Seine-et-Marne compte 43 cantons. Lors des élections cantonales de 2011, 23 cantons seront renouvelables.

Un Conseiller Général représente un canton.

Quelles sont les compétences du Conseil Général ?

Les principales compétences du Conseil Général, Assemblée délibérante du Département, sont l'action sociale et sanitaire (aide à l'enfance, aux personnes âgées et handicapées, au logement...) l'aménagement de l'espace et de l'équipement (voirie départementales, transports scolaires...), l'aide aux entreprises et aux commerces, l'éducation, la culture et le patrimoine.

Et la parité ?

Chaque candidat a un remplaçant qui doit obligatoirement être du sexe opposé.

Un principe important lorsque nous savons que seulement 11% des Conseillers Généraux sont des femmes.



La Photo du Mois de Décembre : la venue du Père Noël, le 12 décembre, page 2.

SPORT... le Golf

Plus de jeunes, plus de jeu, plus de sport... pour plus de résultats.

Créée en 1997, notre école de golf a acquis en 13 ans une solide réputation. Accueillant à ce jour plus de 135 élèves de 6 à 18 ans, composant notre école et répartis dans des groupes suivant l'âge et le niveau de jeu.

Lieu de formation et de pratique sportive, où chaque jeune y apprend à aimer le golf, dans un climat de sécurité, de camaraderie et de sportivité pour progresser à son rythme, 1 h 30 minimum par semaine sous la direction d'un professionnel (8 à 10 élèves chez les petits), où l'enseignement du respect du parcours et des autres est de mise. Un tableau d'informations pour les jeunes et les parents dédié à l'école de golf avec les règlements intérieurs, des bilans réguliers, affichés par les enseignants, com-

Ecole de Golf Bussy/Guermantes

pétitions, détections et sélections départementales, régionales et nationales.

Responsable : Marie-France Plamont aidée par : Frank Schmid, Sébastien Minassian, Bruno Rapaciulo, Gregory Minassian.

Ces 4 pros se répartissent les entraînements les samedis, mercredis et dimanches matin.

► Frank Schmid : 2 groupes, le groupe Elite 20 joueurs(es) Minimes et Cadets, le groupe Benjamins et Poussins (15 jeunes). Une préparation physique dirigée par Frank Schmid, assisté par J.-J. Wattel inscrite au programme tous les samedis après-midi complète ces entraînements.

► Bruno Rapaciulo : 4 groupes, Débutants et déjà classés.

- 1 : de petits 6 à 8 ans.
- 2 : de 8 à 10 ans.
- 3 : de 10 à 12 ans déjà classés.
- 4 : de 13 à 14 ans.

► Sébastien Minassian : 4 groupes assez similaires à ceux de Bruno, d'un niveau supérieur.

► Gregory Minassian : 3 groupes de tout petits. Tous des graines de champions... le reflet de Bussy/Guermantes.

CLASSEMENT 2010 IdF : Bussy/Guermantes : n°1 des Clubs IdF et n°1 des écoles de Golf.

-13 ans : Championne : Anaïs GALAS

Vice-champion : J.W. KO.

Benjamins : Vice-championne : Claudia CHEMIN.

Minimes : Championne : Bertille DUPONT.

Messieurs : Champion : Johan CHAUVET, Romain WATTEL. 3ème : Christophe DEGRANCEY.

Seniors Dames : 5ème : Laurence NGO. Seniors Messieurs : 2ème : Robert PINTEAU.

Le Golf.

SAMEDI 8 Janvier

8ème Marche silencieuse pour Estelle



Une centaine de personnes, amis, voisins, habitants, élus... a accompagné la Famille d'Estelle Mouzin lors de cette Marche silencieuse à travers les rues de la Commune.

Malheureusement et comme les années précédentes... pas de progrès notables dans l'enquête...

Les moments de recueillement et d'émotion se firent plus forts en écoutant les paroles d'Eric Mouzin et du Parrain d'Estelle, prononcées au pied du Cerisier du Japon planté dans la Commune pour garder la mémoire d'Estelle.

M. Mouzin remerciant chaleureusement les présents et les membres de l'Association pour leur aide morale et financière, ce qui permet de continuer les travaux des avocats dans leur recherche du moindre indice ou de rapprochements avec d'autres disparitions...

La magnifique et si émouvante chanson en l'honneur d'Estelle, créée par Charliée Couture, résonnait alors, avant la séparation... Site de l'Association : <http://www.association-estelle.org/>



SPECTACLE DE NOËL 12 Décembre

Aventures au Pays de Noël...

L'après-midi du dimanche 12 décembre débuta très mal... En effet, Oscar, Directeur de la Fabrique de jouets du Père Noël (3) nous apprenait que le Chef des rennes du traîneau du Père Noël, étant gravement malade, cela compromettrait la distribution des jouets, le soir de Noël.

Heureusement, après une heure d'aventures, cinq animaux triés sur le volet réussirent à trouver un antidote... Les distributions pourraient donc bien s'effectuer.

Ouf!... Firent en cœur les 105 enfants et leurs parents, de Conches et de Guermentes, réunis pour la 1ère fois ensemble, dans la salle de La Grange à Conches (1).

D'autant que le Père Noël, en personne arriva sur ces entrefaites (2).

Pendant le goûter (4), et pour le plus grand plaisir des enfants, il remit à chacun une peluche, un gâteau et des friandises (5).

Avant de partir, il remercia les "Lutins" des 2 Communes (6) pour la parfaite organisation de ce bel après-midi.

Sur le Site : www.guermentes.info
107 photos visibles, Rubrique : Manifestations. Page : Souvenirs.



Photos : Yvon Bavouzet, Michel Poyac.

INFO Santé SOS MÉDECINS

Afin de répondre aux besoins des patients aux heures de fermeture des cabinets médicaux, nous vous informons de l'ouverture d'un site de consultations non programmées SOS Médecins, à l'image du Cabinet de Meaux, dans un local situé dans l'enceinte de l'Hôpital de Lagny au 31 avenue du Général Leclerc.

Cette activité a débuté le vendredi 7 janvier à 20 h : Les horaires d'ouverture sont le vendredi de 20 h à minuit, le samedi de 15 h à minuit et le dimanche de 9 h à minuit. Parallèlement l'activité en visites à domicile se poursuit sans changement sur leur secteur actuel.

Après nous avoir régalé durant les Fêtes, la boulangerie «Au Cœur de Guermentes» sera fermée pour congés, du samedi 29 janvier au 7 février inclus.

LOISIRS

Maubuée-Gondoire Echecs

60 % de Seine et Marnais qualifiés sont de MGE.

Le 28 novembre dernier, se déroulait, le maintenant renommé Championnat de Seine-et-Marne Jeune.

Cette année c'est la ville de Meaux qui nous a accueillis. Avec 35 représentants sur 68

jeunes, Maubuée-Gondoire était une fois de plus le Club le mieux représenté. Loin de faire de la figuration, nos jeunes se sont avérés être de redoutables compétiteurs. Ce championnat offrait 42 places qualificatives pour le Tournoi de l'Île-de-France, lui-même qualificatif pour

le championnat de France Jeunes. M.-Gondoire Echecs s'est taillé la part du lion en s'adjugeant 25 qualifiés ! 6, allée des Pêcheurs - 77090 Collégien. Tél: 06 11 86 83 27. Mail : maubuee-gondoire.echecs@laposte.net Site : www.maubuee-gondoire-echecs.com

Concours "Faute d'orthographe" du N° 186

Le mot erroné était «métallique», dans l'extrait du Compte rendu du Conseil Municipal, page 4, 8ème ligne, 1ère colonne. Cinq personnes ont bien répondu. La gagnante du Tirage au sort est Mathilde COMBES. Elle recevra prochainement un Livre d'Art. Bravo à Tous ! Dans ce numéro également, une faute volontaire qui ne peut être qu'un triplement de consonnes (exemples : poissson...) s'est glissée 1 fois dans le numéro, excepté les www des Sites. La réponse (le mot erroné, le titre de l'article et votre adresse et téléphone) devant parvenir en Mairie avant le 25 par courrier ou sur le mail de la Mairie - PAS PAR TÉLÉPHONE. A gagner chaque mois, par tirage au sort : 1 livre d'Art.